

## **La tolérance en peinture contre le délit de faciès**

Le Télégramme, mercredi 5 janvier 2005, région de Lorient

Ronan Le Berre expose au Hall à musique quelque 80 portraits qu'il a choisis parmi les 2.000 réalisés. Des visages en noir et blanc sur le thème du délit de faciès et de l'eugénisme.

« En Afrique, les gens pensent, lorsqu'on les photographie, qu'on leur vole un bout de leur âme », explique Ronan Le Berre. C'est l'une des raisons pour lesquelles il ne photographie jamais de personnes. Il préfère les peindre. Et uniquement de mémoire, sans modèle précis. C'est ainsi qu'il a réalisé les 80 portraits qu'il expose actuellement au Hall à musique.

« Certains sociologues ont supposé qu'on puisse reconnaître des traits de caractère d'une personne en fonction de son physique. Des études ont notamment été réalisées concernant les criminels. Mais ce genre de théorie s'est avéré faux. « Si, dans le milieu scientifique, cette thèse a été abandonnée, le commun des mortels continue de juger les gens selon leur allure. Qui n'a jamais dit : celui-là, il a bien la tête de l'emploi ». C'est ce délit de faciès que Ronan Le Berre veut dénoncer, entre autres, par ses peintures au doigt.

Message de tolérance : « Il y a des tonnes de personnes qui n'ont pas un physique des plus arrangeants mais qui sont les plus gentilles du monde ».

Alors, en alignant aux murs ses têtes, tracées d'abord au vin puis à l'encre indienne, comme des photographies de classes, Ronan Le Berre fait passer un message de tolérance qui rappelle vaguement le débat de l'uniforme à l'école.

Le Hall à musique, 6, rue Maréchal Foch, jusqu'au 15 janvier

Le Télégramme, mercredi 5 janvier 2005, région de Lorient